

4P CAPITAL
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 255, Trohonan - 29780 PLOUHINEC

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 9 OCTOBRE 2025

LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur Alain PICHON et Madame Jessica PICHON,

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée 4P CAPITAL au capital de 5 000,00 euros, dont le siège social est 255, Trohonan à PLOUHINEC (29780), et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 9 octobre 2025,

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination du premier gérant de la Société.

NOMINATION DU PREMIER GÉRANT

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérant de la Société, pour une durée illimitée :

Monsieur Alain PICHON,
né le 27 avril 1981 à LORIENT (56),
de nationalité française,
demeurant XXXXXXXXXX,

Monsieur Alain PICHON disposera, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Alain PICHON accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer son mandat.

En rémunération de ses fonctions, Monsieur Alain PICHON aura droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Monsieur Alain PICHON <i>« Lu et approuvé Bon pour acceptation des fonctions de gérant.»</i>	
Madame Jessica PICHON	